



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN  
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »  
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66  
Art. 62 décret du 23/03/67**

Je soussigné(e) Sandra PINAUD agissant en qualité de Chargée Professionnels

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de cent euros (100 €) € a été versée à un compte bloqué 23139535561

Pour la société en formation SCI 2GS.

A l'agence de ESPACE PRO BORDEAUX RIVE GAUCHE.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
SARTHOU GUILLAUME	1€
SARL 1GS	99€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à MERIGNAC

le 23/12/2024

**Signature,**

 CRÉDIT AGRICOLE  
D'AQUITAINE  
Espace Pro Bordeaux Rive Gauche  
16 A, Avenue Pythagore  
33700 MERIGNAC  
Tél. 05 56 11 10 90 - Fax 05 56 97 71 94  
pro.rivegauche@ca-aquitaine.fr